

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 211/2023

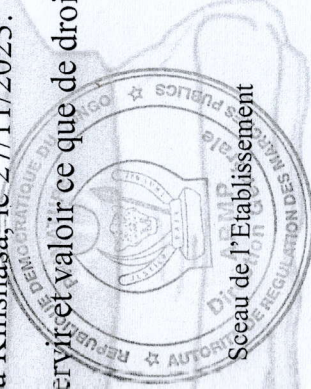
A L'IMPRIMERIE RALPH SERVICE PRINT

Après avoir reçu le contrat du marché n° 04/MINEPST/CABMIN/SG/80/CGPMP/2023, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions cent neuf mille cinq cent cinquante-trois, septante centimes (USD 2 109 553,70) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille sept cent soixante-six, quatre-vingt-sept centimes (USD 14 766,87).

Fait à Kinshasa, le 27/11/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général adj
Benoit Kolibab Kalabbe